

Solidaires en action N° 112

Le 31 août 2014

Les actionnaires se goinfrent : +30% entre 2013 et 2014 !

30,3% d'augmentation des dividendes versés aux actionnaires des grands groupes et des banques françaises entre 2013 et 2014. Le gouvernement multiplie les cadeaux au patronat, comme le CICE. La crise pour une majorité d'entre nous, le pactole pour les autres !

Le gavage continue. Les capitalistes continuent à se gaver sur le dos des salarié-es et chômeurs/euses. Comme si nous n'en avions déjà pas les preuves concrètes et quotidiennes par la dégradation de nos conditions de travail dans tous les secteurs, des services publics, etc. Toutes et tous disions-nous ? Non, car quelques irréductibles résistent à la crise et à ses prétendues inéluctables conséquences, au premier rang desquels, en France, le secteur de la banque-assurance. Ainsi AXA qui a versé près de 2,7 milliards de dividendes à ses actionnaires au deuxième trimestre... **Les grands groupes français cotés en bourse ont augmenté leurs dividendes de 30,3% au deuxième trimestre sur un an, pour un total de 40,7 milliards de dollars.** Un record européen pour un patronat toujours plus arrogant !

Nous trinquons, ils s'enrichissent. La hausse des dividendes versés aux actionnaires n'est malheureusement pas une situation isolée ou fortuite mais bel et bien le résultat d'une politique économique soutenue également par le gouvernement. En accordant plusieurs mesures fiscales favorables au patronat - pour exemple la première tranche du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) représentant un montant total de 7 milliards d'euros sur les 40 milliards au total - le gouvernement refuse indéniablement de protéger l'emploi, les salarié-es, et choisit sa classe.

Et nous, on aura 30% d'augmentation ?

Devant des salaires qui stagnent ou baissent pour la plupart d'entre nous, la situation est la même dans le secteur privé ou public : les négociations salariales sont au point mort alors même qu'il y a urgence à augmenter les salaires, à réduire les écarts entre les plus bas et les plus hauts, afin d'assurer une véritable justice sociale, et d'embaucher pour mettre fin au chômage de masse entretenu par les politiques d'austérité.

Ils et elles bloquent nos salaires mais augmentent leurs dividendes de 30% ! Pour l'Union syndicale Solidaires, il y a des alternatives concrètes et d'autres choix qui sont possibles. C'est par la construction du rapport de force par les salarié-es et les plus précaires que nous pourrions imposer au gouvernement et au patronat une redistribution des richesses. Nous en avons assez de payer pour leur crise ; **les capitalistes nous coûtent cher, rendez nous ces 30% !** De l'argent, il y en a : prenons-le pour nos salaires et des embauches !



Ce sont toujours les mêmes qui s'enrichissent sur notre dos : les capitalistes !

Le patronat acclame le Premier ministre

Manuel Valls s'est exprimé à l'université d'été du Medef. Il a promis, entre autres :

- des baisses du « coût du travail »,
- des baisses de l'impôt sur les sociétés,
- encore plus de souplesse dans l'embauche,
- des adaptations dans la protection des salarié-es qui est considérée trop élevée,
- l'allègement de certaines règles, notamment sur le travail du dimanche.

Le Medef applaudit, standing ovation ! Les capitalistes sont au gouvernement et vont continuer à nous faire payer une crise qui n'est pas la nôtre tout en s'enrichissant sur notre dos. Pour Solidaires, il y a urgence à construire des mobilisations dans l'unité la plus large pour imposer d'autres choix politiques porteurs de justice et de solidarité. Nous appelons à participer massivement le 23 septembre à Paris à la manifestation nationale des Hôpitaux en lutte pour le service hospitalier public ainsi qu'aux initiatives prises le 11 octobre dans le cadre de la journée européenne d'action contre le traité transatlantique en cours de négociation entre l'UE et les USA. **L'Union syndicale Solidaires a relancé CGT et FSU pour que se concrétise la rencontre intersyndicale envisagée depuis juillet et non confirmée depuis...**

Les 3 personnes
les plus riches de France possèdent
64 milliards d'€

Une petite minorité ne cesse de s'enrichir en nous imposant l'austérité

 Par notre travail, nous produisons les richesses. Les capitalistes encaissent. Ca suffit !

Patrons, actionnaires, banquiers s'enrichissent sur notre dos.
Imposons une autre répartition des richesses

Union syndicale
Solidaires



Santé : manifestation nationale, à Paris, le 23 septembre



La fédération SUD Santé Sociaux a rédigé une longue et complète adresse aux élu-es et responsables politiques. En voici, un court extrait qui situe les enjeux :

[...] la place de la Santé, du Social, du Médico-social et de l'Aide à Domicile est un choix politique de société. Celui-ci doit primer sur les intérêts particuliers de quelconques financiers et autres actionnaires, nuisant à l'organisation du dispositif de soin et de prise en charge du handicap et de la dépendance. Il doit aussi primer sur les bénéfices des laboratoires et des fabricants de matériel médicaux.

La maladie, la souffrance le handicap ou la perte d'autonomie ne doivent pas être l'objet de profits financiers et l'argent des cotisations sociales ne doit servir exclusivement qu'à alimenter le bon fonctionnement du dispositif de solidarité qu'il organise dans le respect de l'égalité et de l'universalité d'accès et de la qualité de traitement des personnels qui y contribuent [...]

La Poste : ils et elles luttent et gagnent !

Le mois de juillet a vu se clore trois conflits longs à La Poste. Des conflits que La Poste veut mettre sous le tapis.



Toujours à la recherche de « bonnes solutions », la direction de La Poste veut faire croire à l'inéluctabilité de ses réformes. Mieux, elle veut faire avaler que les moindres doléances, demandes et revendications sont dépassées. Tout serait donc traité par la négociation, rien que la négociation. C'est le fameux « pacte social » entre, les pauvres postier-es et leurs patrons qui avec leurs salaires à 5 zéros savent forcément où se trouve le bien-être des agents. Pourtant cette inéluctabilité n'existe que dans l'imagination des dirigeant-es. Cette stratégie a un seul but : faire plus de profits pour arroser une minorité de patrons et les actionnaires. Il s'agit pour La Poste de préserver un équilibre douteux, un partage inégal de la richesse produite. Un modèle récurrent contre lequel SUD PTT se bat depuis sa création, en refusant de s'associer à des accords pénalisant le personnel et en luttant sur le terrain pour défendre l'emploi et les salaires.

Dans ce contexte de nombreux postier-es s'élèvent contre les réorganisations multiples, les suppressions d'emplois, la mise en place de la pause méridienne, l'aggravation des conditions de travail. En se battant, les grévistes arrivent toujours à faire reculer les directions sur leur projet initial : Saint Nazaire, Yvetot, Morne à l'Eau... Mais ce sont aussi des victoires après des conflits d'une exceptionnelle longueur : Paris 15, Epinay sur Orge, Rueil ... Si ces luttes durent, c'est surtout le fait de directions qui préfèrent fermer les portes et ne pas négocier. Elles auraient pu être beaucoup plus courtes si les directions avaient, dès le départ, accéder aux revendications des grévistes.

Report des réorganisations à 18 mois, titularisation de CDD en CDI, conservation de l'ensemble des tournées, abandon de la pause méridienne, amélioration des conditions de travail, ... Voilà ce que les grévistes avec l'aide de SUD PTT ont obtenu. Ces conflits ont montré que la lutte a gagné là où d'autres auraient laissé le champ libre aux directions. A La Poste comme ailleurs, si on leur laisse les mains libres, les patrons nous feront travailler gratuitement !

SNCF : contre l'équipement des trains à agent seul

L'Équipement des trains à Agent Seul (EAS) signifie qu'il n'y a plus de personnel à bord des trains, hormis l'agent de conduite. C'est un danger pour la sécurité et un recul en termes de service commercial. La SNCF généralise cette organisation, en accord avec les Conseils Régionaux. Les cheminot-es et certains de leurs syndicats, dont SUD-Rail, résistent, expliquent, agissent, et obtiennent parfois la suspension du projet. Cette fois, c'est la ligne Paris-Beauvais qui est dans le collimateur. **Les grèves se succèdent, un nouveau mouvement est prévu le 8 septembre.** Le Président PS du Conseil Régional (majorité PS, Font de gauche, EELV) déclare « ils peuvent manifester, ça ne changera rien ». A voir...

Education nationale : la rentrée aux rythmes de l'austérité

Nous ne regretterons ni Peillon, ni Hamon. Et la nomination de Najat Vallaud-Belkacem comme Ministre de l'Éducation Nationale ne donne pas un bon signe : c'est elle, en tant que Ministre du droit des femmes (!), qui avait défendu l'arrêt des ABCD de l'égalité pour répondre à l'agitation réactionnaire suscitée par ce dispositif promouvant l'égalité des sexes.



Médiapart a rendu publique, début juillet, le « dossier ministre » remis par l'administration – en particulier la DEGESCO (Direction générale des affaires scolaires) – à B. Hamon au moment de sa prise de fonction, pour le tenir informé de l'état du ministère et des politiques en cours. Sur le budget et les postes, c'est éclairant. Enfin, ce sera éclairant pour qui accorde peu de crédit au discours syndical que nous tenons depuis le début du processus dit de « refondation » ; pour les autres il ne s'agira que de confirmations. **La DEGESCO explique ainsi que les postes créés ne permettent pas de faire face à la croissance démographique et à la restauration d'une année de formation professionnelle.** Elle confirme qu'en 2013, les « créations de postes » n'ont eu **aucun effet sur le ratio entre nombre d'enseignant-es et nombre d'élèves**. Elle prévoit qu'en 2014 cela va être encore pire. Dans le secondaire l'équivalent de 1 000 emplois en heures supplémentaires sont prévus pour faire face aux besoins non satisfaits par des postes. Et la baisse continue des crédits de fonctionnement au primaire se poursuit, avec en première ligne les frais de déplacements.

Sur le quinquennat, la DEGESCO explique que la programmation de + 60 000 postes prévue par la loi de « refondation » ne sera pas réalisée. Il manquera 3 200 postes de professeur-es des écoles. Dans le second degré c'est le recours aux contrats précaires qui essaiera de colmater les manques mais cela ne suffira même pas : d'ici 2017, pour simplement maintenir le taux d'encadrement, il faudrait dans le secondaire 11 608 emplois supplémentaires alors que seulement 6280 sont financés. Soit un déficit de 5 328. Rien n'est prévu pour faire face à l'accroissement du nombre d'élèves en termes de postes de surveillant-es, CPE, infirmier-es, etc. Au passage, on a confirmation que le ministère a l'intention de créer un statut à part pour les directeurs et directrices d'école, avec dès 2015 des emplois de direction au primaire.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la réforme des rythmes scolaires dans les écoles, dont la mise en œuvre va se généraliser en cette rentrée, avec des effets qui sont déjà connus : conditions de travail dégradées, élèves toujours plus désorientés et fatigués, inégalités accrues. L'exemple de Nice est peut-être caricatural, il n'en est pas moins parlant : le maire UMP/droite extrême Estrosi a tarifé le périscolaire à 15 euros par mois et par enfant, sans progressivité ni quotient familial. Rien dans la réforme Peillon+Hamon ne l'interdit !

La priorité de cette rentrée est de construire la mobilisation contre les politiques d'austérité, pour un autre budget (pour l'école publique et pour toute la société), pour un autre usage des richesses produites par les salarié-e-s. Dans l'éducation nationale, l'austérité, ce sont les personnels et les élèves qui la paient : conditions de travail dégradées, nombre trop élevé d'élèves par classe, dédoublements supprimés, concurrence entre équipes, entre écoles, collèges et lycées pour obtenir des miettes... Pour obtenir les moyens nécessaires à une année scolaire décente, SUD éducation appelle à :

- ⇒ Se réunir en AG d'établissements et de villes dès le jour de la pré-rentrée.
- ⇒ Mettre en débat dans les AG la question des moyens et les perspectives de grève.
- ⇒ Lutter collectivement contre les classes trop chargées.

Assurance Maladie : l'austérité, encore et toujours !

Le Conseil de la CNAMTS a donné un avis favorable à la signature avec l'Etat de la Convention d'objectifs et de gestion (COG) de l'assurance maladie 2014/2017. Les représentants du patronat et des professions libérales ont bien évidemment voté pour. Par leurs abstentions, CFDT et CFTC ont apporté leur soutien aux politiques réductrices de la CNAM. Le taux moyen de remplacement dans l'Assurance Maladie ne sera que de 53% sur ces 4 ans. **Sur 9 600 départs en retraite prévus, 4 490 ne seront pas remplacés. En 2017, 21 000 emplois auront été supprimés en 12 ans !** Les frais de gestion doivent être réduits de 3% d'ici 2017. Cette nouvelle cure d'austérité va rendre encore plus dures les années à venir alors que les caisses ont déjà de grandes difficultés pour fonctionner, que les dossiers en attente s'accumulent, que les conditions de travail sont de plus en plus difficiles... Les salarié-es vont devoir faire toujours plus avec moins de moyens et les conséquences pour les assuré-es sociaux vont être catastrophiques : allongement des délais et de la qualité des remboursements, réduction des moyens pour la prévention et l'aide sociale, réduction de l'accueil de proximité...

éducation **SUD** Fédération SUD Éducation
17, Bd de la Liberté, 03200 St Denis
Tél. 01 42 42 00 00 Fax : 09 80 84 77 00
http://sudeducation.org www.sudeducation.org **Solidaires**

UNE NOUVELLE FOIS, LES
CRÉATIONS DE POSTES NE
COUVRIRONT PAS LES HAUSSES
DÉMOGRAPHIQUES

**DONC IL Y AURA PLUS D'ÉLÈVES
PAR CLASSE**

DE TOUTE FAÇON, L'INSTITUTION
SEN MOQUE, PUISQUELLE
N'ARRÊTE PAS DE RÉPÉTER
QUE LE NOMBRE D'ÉLÈVES
PAR CLASSE N'INFLUENCE
PAS LES APPRENTISSAGES

**RENTREE 2014
HALTE À
L'AUSTÉRITÉ !**

Presse : un rapprochement, mais pour quoi faire ?

Les sections SNJ des titres *Midi Libre*, *L'Indépendant*, *Centre Presse*, *La Dépêche du Midi*, *Sud Ouest* et *La Montagne-Centre France* ont pris acte de l'annonce effectuée le jeudi 28 août 2014 de l'ouverture d'une négociation exclusive entre le groupe *Sud Ouest* d'une part, et les groupes *La Dépêche du Midi* et *La Montagne Centre France* d'autre part. Le processus viserait une prise de contrôle par *La Dépêche du Midi* du groupe des *Journaux du Midi* (et de ses trois quotidiens *Midi Libre*, *L'Indépendant*, *Centre Presse*), aujourd'hui propriété du groupe *Sud Ouest*, qui conserverait néanmoins une minorité de blocage.

Si cette négociation aboutissait, elle ouvrirait un vaste mouvement de rapprochement dans la presse régionale, de Clermont-Ferrand à Perpignan, et de Montpellier à Bordeaux, en passant par Toulouse, Pau, Rodez, Nîmes, Bayonne et La Rochelle. On assisterait dès lors à **une nouvelle aggravation significative de la concentration de la presse quotidienne régionale en France**. Un phénomène que le SNJ, première organisation syndicale dans la profession, n'a jamais cessé de dénoncer puisqu'il **s'accompagne à chaque fois d'une atteinte au pluralisme de l'information et à l'indépendance des équipes rédactionnelles, à une diminution des effectifs, corollaire d'une aggravation des conditions de travail**. Et donc, au final, à de nouvelles menaces sur la qualité de l'information.



Or les salarié-es du Groupe *Midi Libre* ont déjà payé un très lourd tribut, à la suite des paris hasardeux de leurs actionnaires successifs au cours de ces dernières années. Ils et elles ont de la sorte été condamnés à la double peine, consistant à éponger eux-mêmes les dettes accumulées à l'occasion de chaque nouveau tour de table. Cette année, très médiocre en termes de résultats, s'est ainsi conclue, malgré cette situation, par le versement d'un nouveau dividende au Groupe *Sud Ouest* ! Alors que dans le même temps chaque nouvelle saignée dans les effectifs aggrave les conditions de travail, comme en attestent des cas toujours plus graves et nombreux de souffrances au travail. A *Sud Ouest*, les erreurs des actionnaires ont produit les mêmes effets à l'encontre des salariés, dont les journalistes. Dans tous les cas, nos titres sont privés des moyens d'investir face aux échéances nouvelles imposées par l'information numérique.

Les sections SNJ, fortement implantées dans chacun des titres des quatre groupes de presse concernés, rappellent avec la plus grande fermeté que leurs équipes exerceront une vigilance maximum sur les projets sociaux et éditoriaux qui pourraient être annoncés, si se concrétisait la prise de contrôle. La présence annoncée dans le tour de table de « partenaires locaux » apparaît ainsi des plus inquiétante. Elles veilleront en particulier à défendre les effectifs, l'indépendance et l'identité éditoriales de chaque titre et n'hésiteront pas pour cela à mener toutes les batailles qui pourraient s'imposer - y compris sur le plan juridique - pour interdire notamment toute mutualisation rédactionnelle menée à marche forcée. De manière plus générale, le SNJ saura user de toute son énergie autant que de son expertise pour veiller au respect du droit, de tous les droits des salarié-es !

Les Cahiers d'Alter : un des outils pour les équipes Solidaires

ÇA NE VOUS GÊNE PAS DE LIRE ET DE FINANCER LA PRESSE PATRONALE ? NOUS, SI !

5 bonnes raisons de lire les Cahiers d'alter

- Bénéficier tous les 15 jours d'une veille juridique, sociale et syndicale réalisée par des représentant-es du personnel
- S'engager dans le soutien d'une presse militante et indépendante
- Former les équipes syndicales et les élu-es CE, DP et CHSCT
- Réfléchir, échanger et débattre sur le contrôle économique et les ASC au sein des Comités d'Entreprise
- Construire des alternatives par des contributions issues du monde syndical et associatif

Retrouvez-nous sur www.lescahiersdalter.fr

Je soutiens la presse militante, **Je m'abonne !** pour un an aux suppléments éco & ASC **cahiers d'alter**

● Comité d'entreprise 286 €
● Syndicat 130 €

J'adresse mon règlement par chèque à l'ordre de Alternatives CE à l'adresse suivante : 114 bis, avenue de Paris - 94200 VINCENNES
Nom et adresse postale du syndicat ou du CE :

Réalisés par des représentant-es du personnel membres notamment de l'Union syndicale Solidaires, Les Cahiers d'Alter, depuis 2011, proposent tous les 15 jours une synthèse claire, rigoureuse et militante de l'actualité sociale et juridique, avec la volonté d'assurer une mission d'éducation populaire en donnant aux salarié-es et à leurs représentant-es des outils de formation indispensables : « **Savoir, c'est pouvoir** ».

Outre un éditorial qui prend position sur un sujet donné et, en quatrième de couverture, une photo symbolisant un événement marquant de l'actualité, chaque numéro contient un dossier de fond sur des thématiques aussi diverses et importantes que le travail du dimanche ou des sans-papiers, le contrat d'engagement éducatif, la santé au travail, l'ANI, le travail en milieu carcéral ou les licenciements collectifs. Pour traiter au mieux chaque dossier, des militant-es syndicaux-cales à l'expérience et aux compétences reconnues sont mis-es à contribution **Chaque mois, paraît un supplément « Activités Sociales et Culturelles (ASC) »** à destination des Comités d'Entreprise. Projets culturels et sociaux novateurs, partages d'expériences, chroniques de livres et entretiens avec les auteurs poursuivent ce même objectif de réorienter les pratiques des ASC vers une mission d'éducation populaire. **Une fois sur deux, c'est un supplément « ECO » qui prend la relève**, pour traiter des sujets d'économie générale ou d'entreprise et aborder les pratiques syndicales de la mission du contrôle économique des élu-e-s en CE/CCE.

Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/rubrique70.html>